



No de résolution  
ou d'annotation

## PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

PROVINCE DE QUÉBEC

Scott

Beauce-Nord

Le 19 février 2026

*Procès-verbal de la cent-soixante-onzième rencontre du conseil d'administration du COBARIC qui s'est tenue le 19 février 2026.*

*Les membres votants suivants étaient présents :*

<i>M. Pierre Dumas</i>	<i>M. Jocelyn Vallières</i>
<i>M. Luc Proulx</i>	<i>M. Louis Cournoyer</i>
<i>M. Robert Mercier</i>	<i>M. Jean Morissette</i>
<i>Mme Fabienne Perreault</i>	<i>M. Éric Durand</i>
<i>M. Éric Cliche</i>	<i>Mme Jenny Lehoux</i>
<i>M. Jason Gilbert</i>	<i>M. Daniel Samson</i>
<i>M. Serge Lapointe</i>	<i>M. François Proulx</i>
<i>Mme. Esther Fortin</i>	<i>Mme Cindy Côté</i>

*Les membres votants suivants étaient absents :*

<i>M. Harold Guay</i>	<i>M. Dany Garant</i>
<i>M. Gérald Grenier</i>	

*Les observateurs suivants étaient absents :*

<i>M. Samuel Doyon</i>	<i>M. Simon Castonguay</i>
<i>Mme Annie Goudreau</i>	<i>M. Guy Parenteau</i>
<i>M. Carl Plante</i>	

Étaient également présentes : Madame Véronique Brochu, directrice générale et Madame Sofianne Bouchard-Verret, adjointe à la direction et chargée de projets Environnement.

### **1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

L'assemblée est ouverte à 18h31 en présence de 15 administrateurs. Le quorum est atteint.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour a été transmis avant la rencontre.

Un administrateur souhaite s'informer à propos de la route bleue, on lui mentionne que ce sujet pourra être abordé au point 3.

### **Résolution CA171/19022026/001**

*Il est proposé par Jocelyn Vallières  
appuyé par Pierre Dumas  
et résolu à l'unanimité*

*D'ADOPTER l'ordre du jour.*

#### **2.1 Déclaration d'intérêts des administrateurs**

Aucun point d'intérêt n'est mentionné.

#### **2.2 Accueil des nouveaux administrateurs**

Les nouveaux administrateurs ont été préalablement accueillis par la direction générale.



No de résolution  
ou d'annotation

## PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

### Section concertation

#### **3. Tour de table des représentants - partage d'informations, besoins et intérêts**

Aucun point n'est soulevé par les administrateurs.

La direction prend un moment afin d'expliquer ce qu'est la route bleue. Une rencontre aura lieu prochainement afin de discuter de l'intégration des parcours réalisés antérieurement par le COBARIC au sein de la carte interactive de la route bleue.

Un autre point est fait à propos d'un projet de bandes végétalisées en milieu agricole conduit par Agrinova. La direction demande aux administrateurs ci certains d'entre eux connaissent des agriculteurs intéressés par la démarche. De suivis seront fait en conséquence.

#### **4. Suivis du comité communication**

##### **4.1 Approbation de la Politique des communications**

La Politique des communications est passée en revue. Il est mentionné par le président qu'il est fier du travail effectué pour réaliser ce document.

##### **Résolution CA171/19022026/002**

*Il est proposé par Jenny Lehoux  
appuyé par Pierre Dumas  
et résolu à l'unanimité*

*D'ADOPTER la Politique des communications*

##### **4.2 Nomination d'un nouveau membre du comité**

Lors d'un appel à tous par courriel, aucun administrateur ne s'est manifesté pour faire partie du comité communication. Lors de la tenue de rencontres d'accueil pour les nouveaux administrateurs, l'un d'entre-eux a démontré son intérêt envers le comité communication. Il s'agit de Mme Fabienne Perreault, directrice générale du Domaine Taschereau – Parc Nature.

##### **Résolution CA171/19022026/003**

*Il est proposé par Pierre Dumas  
appuyé par Robert Mercier  
et résolu à l'unanimité*

*DE NOMMER Fabienne Perreault à titre de membre du comité communication.*

#### **5. Suivis du comité Mégantic**

Le mandat du comité Mégantic est expliqué aux nouveaux administrateurs. Il est mentionné que le COBARIC est toujours en attente de réponse concernant le financement de sa présence à ce comité. Un administrateur mentionne avoir fait une relance concernant ce dossier

##### **5.1 Fin de la consultation publique**

On explique que la consultation publique concernant la voie de contournement de Lac-Mégantic est terminée. Les commentaires reçus seront intégrés à la réflexion décisionnelle entamée par l'office des Transports du Canada. Une réponse est attendue dans les 4 mois suivants.

Le présent dossier sera ajouté sur l'extranet pour les administrateurs.



No de résolution  
ou d'annotation

## PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

### **6. Suivis du comité PDE**

#### **6.1 Suivi des livrables (communautés autochtones, PSO, PDE, code d'éthique)**

La direction explique rapidement ce qu'est le PDE pour les nouveaux administrateurs. Elle mentionne que le COBARIC est en attente du MELCCFP pour l'approbation du Plan directeur de l'eau, du Plan de suivi des objectifs et du code d'éthique de la table de concertation. De plus un suivi est attendu concernant la participation des communautés autochtones à la table de concertation du COBARIC.

*Daniel Samson arrive à 19h07*

#### **6.2 Tables de travail sur les problématiques prioritaires**

Les tables de travail concernant les problématiques d'inondation de zones avec enjeux de débits de pointe associés ainsi que Perte et dégradation des milieux humides, hydrique et riverains ont été entamées. Concernant la table MHHR, une discussion a eue lieu avec Maxime Boivin afin de savoir si des données existaient quant à la quantité de bois morts à laisser en cours d'eau. Rien de tel n'existe mais un de ces étudiants travaille la question. Il sera contacté par le COBARIC.

Pour la table sur les bassins d'eau de pluie multi usages, un One pager sera envoyé à l'INRS ainsi qu'aux universités afin de démarcher un projet de recherche étudiant.

Finalement, la table de travail sur la problématique des pesticides devra attendre la mise à jour de la page web du COBARIC sur le sujet avant de débiter.

### **Section administrative COBARIC**

#### **7. Lecture et adoption et suivi du procès-verbal de la 169<sup>e</sup> rencontre du CA du 20 novembre 2025**

##### **Résolution CA171/19022026/004**

*Il est proposé par Pierre Dumas  
appuyé par Robert Mercier  
et résolu à l'unanimité*

*D'ADOPTER le procès-verbal de la 169<sup>e</sup> rencontre du conseil d'administration du 20 novembre 2025.*

#### **8. Lecture et suivi du compte-rendu de la 170<sup>e</sup> rencontre du Conseil d'administration (rencontre de travail) du 14 janvier 2026**

Il est mentionné que le compte-rendu manque de détails. Il sera retravaillé par l'équipe interne.

#### **9. Dépôt du procès-verbal de la 64<sup>e</sup> rencontre du comité exécutif du 12 novembre 2025**

Le procès-verbal est déposé.

Un administrateur demande un suivi du point 9.1 concernant les rencontres DG-Présidents tenues avec le ROBVQ.

On lui mentionne qu'aucune nouvelle n'a été transmise de la part du ROBVQ concernant la stratégie de financement des OBV au-delà du mandat ministériel, mais que les OBVs travaillent fort en ce sens.



No de résolution  
ou d'annotation

## PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

### **10. Suivis du comité aviseur finances**

#### **10.1 État des résultats et prévisions financières 2025-2026 au 31 janvier**

Présentation de l'état des résultats.

Un administrateur demande pourquoi Réseau-Rivières a été coupé. On lui répond qu'aucune explication n'a été fournie mais que l'on soupçonne les coupures gouvernementales généralisées.

La direction fait état d'un manque à gagner institutionnel de – 41 000 \$ d'ici le 31 mars. La présidence mentionne l'impact de l'évènement Rex-Fluvius sur ce manque à gagner.

#### **10.2 Recommandations du comité**

Le comité aviseur finance détaille les recommandations faites afin de minimiser le manque à gagner d'ici le 31 mars 2026.

Des administrateurs mentionnent leur inconfort avec les recommandations de la diminution du temps de travail de l'équipe interne et de la direction générale. On leur mentionne que l'équipe du COBARIC est prête à diminuer ses heures afin de conserver tous les employés en poste. Les administrateurs mentionnent qu'ils sont à l'aise avec un déficit en fin d'année financière si cela permet de garder les ressources humaines en place. L'équipe interne priorisera le partage des ressources humaines avec d'autres OBVs et l'octroi de nouveaux mandats. Les recommandations sont adoptées.

#### **Résolution CA171/19022026/005**

*Il est proposé par Jocelyn Vallières  
appuyé par Pierre Dumas  
et résolu à l'unanimité*

*D'ADOPTER les recommandations du comité aviseur finance.*

#### **10.3 Nomination d'un nouveau membre du comité**

Un administrateur a mentionné son intérêt à intégrer le comité aviseur finance. Il s'agit de M. Jean Morissette, membre coopté.

#### **Résolution CA171/19022026/006**

*Il est proposé par Pierre Dumas  
appuyé par Robert Mercier  
et résolu à l'unanimité*

*DE NOMMER Jean Morissette comme membre du comité aviseur finance.*

### **11. Suivis du comité exécutif**

#### **11.1 Approbation de la politique de harcèlement du COBARIC**

On demande si les administrateurs devront signer la dite politique. On mentionne que l'on s'informerait, mais a priori, tous devront la signer et la retourner à la direction générale.

#### **Résolution CA171/19022026/007**

*Il est proposé par Jocelyn Vallière  
appuyé par Éric Durand  
et résolu à l'unanimité*

*D'APPROUVER la Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement psychologique et sexuel du COBARIC.*



No de résolution  
ou d'annotation

## PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

### **11.2 Nomination d'un nouveau membre du comité**

Personne ne s'est manifesté afin de siéger sur le comité exécutif. Le COBARIC entamera des démarches afin de trouver un administrateur pour ce poste.

### **12. Varia**

Aucun point n'est mentionné en varia.

### **13. Levée de l'assemblée**

#### **Résolution CA171/19022026/008**

*Il est proposé par Serge Lapointe  
et résolu à l'unanimité*

*DE LEVER l'assemblée.*

L'assemblée prend fin à 20h15.

### **14. Distribution du questionnaire obligatoire du MELCCFP**

Les formulaires sont distribués et remplis par tous. Les personnes présentes en ligne recevront le formulaire à compléter par courriel.

\_\_\_\_\_  
*M. Luc Proulx*  
Président

\_\_\_\_\_  
*Mme Véronique Brochu*  
Secrétaire